

Ch. PERELMAN.
Prof. à I.U.L.B.



HUMANISME ET LIBRE EXAMEN

108
P414
n°22

La portée philosophique de tout humanisme, celle qui transcende les contingences historiques de son apparition, est d'ordre moral : il fournit un programme d'éducation pour développer l'*humain* dans l'homme. A l'homme réel, tel qu'il est, il oppose un être idéal, un modèle prestigieux, qu'il demande à chacun de prendre comme exemple. Quelle que soit la réussite de chacun, c'est par rapport à ce modèle qu'elle sera appréciée ; seule la conduite des hommes pourra être jugée inhumaine. Ni anges ni bêtes, ni êtres parfaits qu'on ne peut plus perfectionner, ni êtres inférieurs qu'on ne se propose même pas d'éduquer, les hommes occupent, dans l'humanisme, une position particulière ; ils constituent des êtres imparfaits, mais perfectibles, pour lesquels diverses époques de notre civilisation ont élaboré des modèles différents. Pourtant, ils sont tous, en principe, proposés à l'ensemble de l'espèce humaine, sans discrimination d'aucune sorte, ni nationale, ni religieuse, ni raciale, ni professionnelle ; c'est cet universalisme qui caractérise la mission éducative particulière de l'humanisme qui ne cherche à former spécialement ni un bon citoyen, ni un bon croyant, ni un parfait chevalier ou un honnête commerçant, mais un type d'homme qui, dans toutes les circonstances, réalise cet idéal qu'il préconise. Il va de soi que, presque toujours, le modèle ne pouvait convenir qu'aux hommes d'un certain milieu et d'une certaine formation, mais rarement l'humaniste s'en rendait compte. Quoi qu'il en soit, les divers humanismes, quelle que soit leur universalité véritable, ont eu le mérite de fournir aux hommes des modèles à suivre, des exemples à imiter, des idéaux à réaliser.

Nous croyons que le principe du libre examen, tel que nous le concevons, peut contribuer d'une façon originale, et précieuse, à ce modèle qu'un humanisme moderne s'efforce de former.

Ce principe, dans son sens le plus strict, consiste dans le rejet de l'argument d'autorité en matière intellectuelle. Il demande que l'on rejette tout argument d'autorité, quelle qu'elle soit et quel que soit le domaine où elle prétend s'imposer à notre pensée. Remarquons tout de suite, pour éviter tout malentendu, qu'il ne vaut que dans le

108
414
22

domaine de la pensée et non dans celui de l'action; il serait abusif d'en faire un instrument d'indiscipline et d'anarchie. En effet, il nous demande de ne pas renoncer à notre capacité de juger, même si, dans l'action, on est obligé de se soumettre aux autorités les plus variées, à celle du père ou à celle de la loi, à la décision de la majorité ou à celle d'un supérieur hiérarchique.

Le complément indispensable du principe du libre examen — qui sans cela conduirait à un scepticisme stérile — est une foi dans les capacités de l'homme, en principe même de chaque homme, de se former une opinion sur tous les problèmes qu'il soumet à son examen. Ceci ne veut pas dire que les partisans du libre examen aient jamais eu la naïveté de croire que les hommes connaissent ou connaîtront jamais la solution définitive de tous les problèmes, mais ils souhaitent que l'on ne se contente pas de la décision d'autrui pour fonder ses propres convictions. Ils voudraient, au contraire, que l'on se rende compte des raisons qui font admettre une idée, qu'on soumette ces raisons à l'épreuve, qu'on les adopte ou les rejette après examen, sans se contenter des idées « de confection ». Même si nous sommes engagés dans l'action, il ne faut pas que notre pensée se laisse embrigader; nous devons toujours garder notre liberté de jugement. Celle-ci est souvent source d'inquiétude spirituelle, mais aussi facteur de tolérance et de progrès. Le libre examen vous demande de ne considérer aucun homme comme infaillible, et de n'écarter la pensée d'aucun homme comme à priori, indigne d'examen; il réclame la responsabilité intellectuelle de l'individu et cherche à créer une communauté des esprits.

Rares sont les personnes effectivement capables de pratiquer le libre examen, car bien peu nombreux sont à même de se former une opinion par eux-mêmes. Le conformisme est une attitude facile adoptée par la très grande majorité de l'humanité, et j'inclus dans le conformisme cette tournure d'esprit, fréquente chez les jeunes, qu'on pourrait appeler le conformisme à rebours, le snobisme de la contradiction non raisonnée. La mission de l'Université n'est pas tellement de vous instruire que de vous enseigner à fonder vos opinions. Si une spécialisation est actuellement nécessaire, tant pour des raisons professionnelles que pour des raisons pratiques, — car seul un domaine limité du savoir peut être approfondi en quelques années — on espère pourtant que la formation intellectuelle reçue par l'étudiant développera ses facultés de réflexion, même en dehors de sa spécialité. Si l'idéal du libre examen est proposé à tous, il ne peut être adopté que par une élite, car il suppose la capacité de se former un jugement et de détacher sa pensée de l'action. La période d'apprentissage intellectuel passée à l'université permet heureusement, à la plupart d'entre vous, d'accorder le primat à la pensée sur l'action, et de poursuivre l'idéal proposé par le libre examen, qui est celui du chercheur.

Contrairement aux autres modèles élaborés par l'humanisme, qui accordent le primat à l'action, celui du libre examen est plus limité et ne se suffit pas à lui-même. Il vient pourtant ajouter une sorte de nouvelle dimension à tout autre idéal que l'on pourrait adopter, en engageant l'homme à détacher sa pensée de son action pour mettre en question la signification de celle-ci; sa portée et la validité des principes qui la guident. Cette inquiétude intellectuelle, condition de la soumission aux principes du libre examen, qui demande un esprit ouvert aux raisons qui pourraient modifier nos opinions, constitue un apport original que l'on voudrait voir intégrer dans les tentatives actuelles d'élaborer un nouvel humanisme.